

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 64/58/SPCG accordant à l'Etat français (Ministère des Armées) la concession définitive d'un terrain sis à Dikhil (T. F. n 839).

n° 64/58/SPCG

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
26 mai 1964

Numéro JO
n° 6 du 01/07/1964

Date du numéro
1 juillet 1964

TEXTE INTÉGRAL

Il est fait concession définitive à l'Etat français (Ministère des Armées, Direction des Services d'Outre-Mer, pour les besoins des forces terrestres) d'un terrain sis à Dikhil et immatriculé au Livre foncier du Territoire sous le n° 839.